

ALLEMAGNE

BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATION
DU COMITE FRANÇAIS D'ECHANGES AVEC L'ALLEMAGNE NOUVELLE

21, rue Béranger, Paris-3^e.

UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE A STRASBOURG

L'ALLEMAGNE A TRAVERS SA PRESSE

par Jean MATTLER

*Maître-assistant à la Faculté de Droit et des
Sciences Politiques et Economiques de Strasbourg
Vice-Président de l'Association des professeurs
de Langues Vivantes*

En 1962 a été créé, à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Economiques de l'Université de Strasbourg, un Centre d'Etude de la Presse Européenne en Langue Allemande.

Des centaines d'étudiants se sont consacrés à ce Centre, depuis cette date, à l'étude des principaux quotidiens et hebdomadaires de la République Fédérale d'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse alémanique.

C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une tentative est faite en France d'utiliser l'étude systématique de la presse en langue allemande en vue d'une approche scientifique des problèmes d'actualité.

Grâce à la collection de quotidiens, d'hebdomadaires et de périodiques mensuels en langue allemande que possède le Centre (il reçoit régulièrement plus de vingt publications (1)), les études de presse sont très variées et peuvent être adaptées aux goûts et aux préoccupations des étudiants.

C'est ainsi que les élèves de l'Institut d'Etudes Politiques s'attacheront plus particulièrement à des hebdomadaires engagés, voire polémiques, comme *Die Zeit* ou le *Spiegel*; les étudiants de l'Institut d'Enseignement Commercial Supérieur et les économistes préféreront le *Volkswirt* ou le *Handelsblatt*, tandis que les juristes pourront trouver dans le *Parlament* matière à d'intéressantes études sur les institutions allemandes et leur fonctionnement.

L'intérêt est d'autant plus soutenu que le Centre dispose, pour la plupart de ces publications, de textes de présentation rédigés spécialement à son intention par le rédacteur en chef et, souvent même, enregistrés sur bande sonore par ses soins. Ces documents consti-

tuent une excellente introduction à la connaissance d'un journal dont les étudiants auront à analyser un éditorial ou un article de fond. Ils seront ainsi mieux à même de porter un jugement sur cet article et de « situer » le journal à l'intérieur de la presse en langue allemande.

Axées autour d'un thème central préalablement déterminé, les études de presse portent donc sur des articles parus dans la presse reçue par le Centre.

On peut distinguer deux types d'études de presse. Toutes deux nécessitent de solides connaissances de base de la langue allemande. Ce qui les différencie essentiellement, c'est la plus ou moins grande maturité intellectuelle qu'elles exigent de l'étudiant.

Il s'agit tantôt de rédiger, en allemand, de manière relativement brève, le commentaire d'un article selon un schéma préétabli dont le détail figure au dos d'une pochette remise à l'étudiant et contenant la coupure de presse à analyser. C'est le travail habituel du débutant de première année.

Le schéma comporte trois parties :

1^o — l'étude de la terminologie : il s'agit de relever, dans le texte, les expressions faisant difficulté.

2^o — l'analyse et la mise en valeur de l'article : l'étudiant met à profit ses facultés d'analyse pour exposer le plus brièvement et le plus clairement possible le thème de l'article. Il rend compte ensuite du contenu du texte en insistant sur ses articulations logiques.

3^o — le commentaire : l'étudiant est appelé à faire une synthèse et à formuler une appréciation générale sur l'article tant au point de vue du fond que de la forme. Toute latitude lui est laissée pour reprendre à son compte telle affirmation ou pour en faire le procès. Le reste dépendra de sa culture, de sa vivacité d'esprit, de sa facilité à saisir les relations entre différents problèmes. Il apportera non seulement des arguments personnels, mais il produira aussi dans la mesure du possible des documents originaux : notes de lectures, illustrations, coupures de presse, références bibliographiques.

Cette méthode permet à l'étudiant d'utiliser des connaissances acquises par ailleurs et lui

(Suite page 8 et suivantes)

DIVERGENCES

FRANCO-ALLEMANDES

Les relations franco-allemandes traversent la crise la plus grave de l'après-guerre (1). La tension était peut-être plus forte, plus avouée au lendemain du rejet de la C.E.D., mais quelques semaines après le 30 Août 1954, on s'était retrouvé dans les voies de la coopération et de la confiance. Cette fois-ci, la méfiance s'approfondit sans cesse depuis trois ans... Il n'est pas facile de faire la part des malentendus et des divergences réelles, des affrontements de personnalités et des oppositions nationales indépendantes de la majorité au pouvoir.

Au départ se trouve incontestablement une double erreur d'interprétation. Lors du voyage du Général de Gaulle en Allemagne, les Allemands n'ont voulu entendre que les paroles qui allaient dans le sens de leurs opinions, de leurs aspirations. Ce fut vrai dès le premier jour lorsque le Président de la République répondit au Président Lübke en disant :

L'union, pourquoi l'union? D'abord, parce que nous sommes ensemble et directement menacés. Devant l'ambition dominatrice des Soviétiques, la France sait quel péril immédiat courraient son corps et son âme si, en avant d'elle, l'Allemagne venait à fléchir et l'Allemagne n'ignore pas que son destin serait scellé si derrière elle la France cessait de la soutenir. L'union, ensuite pour cette raison que l'alliance du monde libre, autrement dit l'engagement réciproque de l'Europe et de l'Amérique, ne peut conserver à la longue son assurance et sa solidité que s'il existe sur l'ancien continent un rôle de puissance et de prospérité du même ordre que celui que les Etats-Unis constituent dans le nouveau monde. Or, un tel rôle ne saurait avoir d'autre base que la solidarité de nos deux pays. L'union, encore, dans la perspective d'une détente, puis d'une compréhension internationale, qui permettrait à toute l'Europe, dès lors qu'auraient cessé à l'Est les ambitions dominatrices d'une idéologie périmée, d'établir son équilibre, sa paix, son développement, de l'Atlantique à l'Oural, à l'impérative condition que soit pratiquée une vivante et forte communauté européenne à l'Ouest, c'est-à-dire essentiellement une seule et même politique franco-allemande.

L'accent mis sur la défense commune faisait oublier la conception pourtant claire-

Alfred GROSSER.

(1) Article paru dans *La Croix* des 30, 31 janvier et 1^{er} février 1966.

(Suite page 2 et suivantes)

Sommaire

Préjugés français et préjugés allemands par Yvon Bourdet	p. 4
Note sur les échanges de jeunes par Geneviève Carrez	p. 6
Problèmes sociaux en zone agricole	p. 7
A travers les livres allemands	p. 12

Direction du Comité

Fondateur

† Emmanuel MOUNIER (1948-1950)

Présidents d'Honneur

Rémy ROURE

Jean SCHLUMBERGER

† Edmond VERMEIL

Présidents

Henri BRUNSCHWIG

Pasteur A. FINET

Comité Directeur

J.-F. ANGELLOZ

Claude BOURDET

R. P. CHARTIER

Maurice COLLEVILLE

Hervé DUFRESNE

R. P. DU RIVAU

Pierre de FELICE

Henri FRENAY

Elle GABEY

Léo HAMON

† Robert d'HARCOURT

René LAURET

Robert MINDER

Barthélemy OTT

André PHILIP

Joseph ROVAN

Albert TOMASI

Guy VILLARS

Secrétaire Général

Alfred GROSSER

Trésorier

J.-M. DOMENACH

Cotisations

MEMBRES BIENFAITEURS	50 F
MEMBRES ACTIFS	10 F
MEMBRES ETRANGERS	10 F
MEMBRES ETUDIANTS	4 F

Envoyez votre cotisation au plus vite.

C.C.P. Paris 7019-87

ACHTUNG

AN UNSERE DEUTSCHEN LESER

Da es jetzt möglich ist, Geldbeträge von einem Lande zum anderen zu überweisen, brauchen wir die Hilfsbereitschaft unserer Freunde vom Deutsch-Französischen Institut nicht mehr in Anspruch zu nehmen. Das dortige Postscheckkonto wird für **Allemagne** gelöscht.

Wir bitten daher unsere Abonnenten, ihren Beitrag von jetzt ab auf unser hiesiges Postscheckkonto zu überweisen :

Comité Français d'Echanges
avec l'Allemagne Nouvelle

C.C.P. Paris 7019-87

Jahresbeitrag	5 — DM
Studenten	2 — DM
Ehrenmitglieder	10 — DM

PERMANENCE

Le Comité a une permanence au Centre d'Echanges Internationaux, 21, rue Béranger (métro République).

Tél. TUR. 20-94.

les LUNDI, MERCREDI, JEUDI
et VENDREDI, de 15 à 18 heures

DIVERGENCES FRANCO-ALLEMANDES

(Suite de la première page)

ment exprimée d'une Europe prenant ses distances par rapport aux Etats-Unis, d'une Europe fondée sur le bilatéralisme franco-allemand et ouverte vers l'Est. Puis ce fut le traité du 22 Janvier 1963 et l'erreur du Général de Gaulle qui crut y voir une acceptation de sa politique. La désillusion vint vite puisque le 8 Mai suivant, le Bundestag unanime adoptait un préambule à la loi de ratification où il était dit :

Décidé à servir par l'application de ce traité les grandes tâches qui dirigent la politique allemande et que la République fédérale préconise depuis des années, en commun avec les quatre autres alliés (Ces tâches sont : le maintien et la consolidation de l'entente entre les peuples libres — avec une coopération particulièrement étroite entre l'Europe et les Etats-Unis — l'application du droit à l'autodétermination au peuple allemand et le rétablissement de l'unité allemande, la défense commune dans le cadre de l'O.T.A.N. et l'intégration des forces des pays appartenant à cette alliance, l'unification de l'Europe en suivant la voie amorcée par la création des Communautés européennes et en incluant l'Angleterre ainsi que les autres pays disposés à une adhésion, la consolidation des communautés existantes, la réalisation du désarmement douanier par des négociations menées entre le Marché Commun, l'Angleterre, les Etats-Unis et d'autres pays dans le cadre du G.A.T.T...)

QUI VEUT L'EUROPE INTÉGRÉE ?

Les derniers mots de ce texte doivent être mis en rapport avec la crise actuelle du Marché Commun. La fermeté de M. Schröder face aux exigences de M. Couve de Murville n'est pas seulement due à la volonté de défendre M. Hallstein et la Commission. En réalité, le ministre allemand sait qu'il ne risque rien : en cas de rupture, il passerait pour le champion malheureux de l'Europe intégrée — et la Communauté se trouverait peu à peu remplacée par une vaste zone de libre échange, ce qui plaît aux Allemands et effraye les Français.

Dans le domaine de l'intégration économique, on se trouve en effet en plein paradoxe. Partisans d'un libéralisme économique pratiqué à l'échelle du monde, les Allemands se battent pour une politique économique commune et pour les droits de la Commission, alors que la diplomatie française agit comme si elle voulait détruire toute chance de transposer la planification « à la française » au niveau de l'Europe des Six. Il ne faut pas oublier que M. Hallstein a longtemps passé, aux yeux des ministres de Bonn, pour « francisé », pour converti par M. Marjolin au « dirigisme » français. La seule raison d'ordre économique pour laquelle les Allemands tiennent fortement au progrès de la C.E.E. a été exposé fort clairement par M. Rainer Barzel, président du groupe parlementaire chrétien-démocrate, dans son grand discours du 29 Novembre 1965, discours qui constitue jusqu'ici l'exposé le plus franc de la politique extérieure allemande : la République fédérale a déjà payé un lourd tribut à l'Europe économique par l'accord

sur le prix du blé ; il lui faut maintenant obtenir des avantages compensateurs.

Du côté français, l'entrée de M. Michel Debré au gouvernement incarne en quelque sorte la contradiction de base : le nouveau ministre de l'Economie est à la fois beaucoup plus hostile à tout pouvoir réel de la Commission que son prédécesseur et beaucoup plus favorable à la planification. La seule façon de sortir de la contradiction serait de faire adopter à la France une politique d'autarcie, — mais il n'en est pas, il ne peut pas en être question. On en demeure donc à l'idée d'une ferme orientation de l'économie interne liée à une simple coordination des économies nationales, elle-même accompagnée d'une interpénétration inorganisée de ces économies par la suppression des barrières douanières et des « chasses gardées » de toute sorte.

Dans le discours de M. Barzel, l'Europe tenait une place réduite ; quelques lignes à la fin de la liste des grands problèmes. Ce manque d'enthousiasme a deux causes dont il est très difficile d'apprécier l'importance relative. D'un côté il y a la déception et la méfiance nées plus encore du style que du contenu de la politique française : à Bonn comme à Bruxelles, à Rome et à La Haye, l'irritation ne cesse de croître depuis trois ans de se voir traité par un partenaire au sein d'une communauté naissante avec les méthodes de dissimulation et de pression propres à la diplomatie traditionnelle entre puissances aux intérêts opposés. De l'autre, on trouve le problème des priorités réelles de la politique allemande. On est favorable à l'unification européenne, mais on n'a pas de rôle précis à faire jouer à l'Europe unie parce que la communauté de référence prioritaire est atlantique et non européenne.

SÉCURITÉ CONTRE AMBITION

Bien avant d'avoir précisé qu'unité européenne ne veut pas dire « Europe troisième force », M. Barzel a longuement parlé de la communauté atlantique : Il faut intensifier la coopération économique au sein de cette communauté ; il faut, comme l'a déclaré le président Johnson, en faire peu à peu une « Grande Société » (zu einer Grossen Gesellschaft zusammenwachsen lassen). C'est que la vraie priorité de la politique extérieure allemande est la sécurité. Comme la République fédérale ne croit nullement figurer dans le « peloton de tête » des puissances, comme elle se sent menacée par le communisme ins-

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les adhérents ont reçu une convocation pour l'Assemblée générale du 5 Mars.

Le compte rendu de l'Assemblée et du débat organisé à cette occasion sur les relations franco-allemandes paraîtront dans notre prochain numéro.

tallé sur le territoire allemand et défendue par les Etats-Unis depuis le pont aérien de 1948-49, elle considère que rien ne doit être fait qui puisse diminuer la confiance qu'elle éprouve dans la protection des Etats-Unis, donc rien qui puisse diminuer la confiance des Etats-Unis à l'égard de la République fédérale.

En France, la campagne électorale a montré que, de M. Mitterrand au Général de Gaulle, en passant par M. Lecanuet, le désaccord sur la nature de l'Europe à construire allait de pair avec un remarquable accord sur la finalité de cette Europe : elle doit avoir une volonté propre et, tout en demeurant l'alliée des Etats-Unis, prendre une certaine distance à l'égard de celle-ci. Le général de Gaulle croit sans doute qu'il pourra imposer une telle finalité aux cinq autres pays. C'est une illusion — mais il est aujourd'hui sans illusion sur ce qui le sépare d'eux. Les plus « européens » parmi les Français croient à la création amicale d'une communauté, mais partent du postulat probablement faux que la communauté pratiquerait, notamment à l'égard des Etats-Unis, la politique autonome désirée par la plupart des Français.

Cette illusion-là est le pendant exact du postulat allemand qui veut que l'Europe unie ferait nécessairement siennes les vues allemandes sur le problème allemand.

En théorie, les Allemands n'ont pas tort de croire à cette solidarité puisqu'ils peuvent invoquer un texte toujours en vigueur. Parmi les accords signés à Paris le 23 Octobre 1954, figure une « résolution d'association » dans laquelle le Conseil de l'Atlantique Nord « prend acte avec satisfaction » de la « déclaration commune des Gouvernements des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni » disant notamment que :

1) Ils considèrent le gouvernement de la République Fédérale comme le seul Gouvernement allemand librement et légitimement constitué et habilité de ce fait à parler au nom de l'Allemagne en tant que représentant le peuple Allemand dans les affaires internationales.

2) ... La délimitation définitive des frontières de l'Allemagne devra attendre la conclusion de ce traité.

3) La constitution par des moyens pacifiques d'une Allemagne entièrement libre et unifiée demeure un objectif fondamental de leur politique.

4) La sécurité et le bien-être de Berlin et le maintien dans cette ville des positions des Trois Puissances sont considérés par celles-ci, dans la situation internationale actuelle, comme des éléments essentiels de la paix du monde libre.

C'est cette déclaration qui explique pourquoi les dirigeants acceptent volontiers la considérable limitation à la souveraineté de la République fédérale que constitue l'article 2 de la « Convention sur les relations entre les Trois Puissances et la République Fédérale d'Allemagne » signée le même jour par MM. Mendès-France, Dulles, Eden et Adenauer :

En raison de la situation internationale qui a jusqu'à ce jour empêché la réunification de l'Allemagne et la conclusion d'un règlement de paix, les Trois Puissances se réservent les droits et les responsabilités antérieurement exercés ou détenus par elles

en ce qui concerne Berlin et l'Allemagne dans son ensemble, y compris la réunification de l'Allemagne et un règlement de paix.

Mais la politique mondiale ne se limite pas au problème allemand, ce que, par une sorte de vue germanocentrique du monde, on a tendance à oublier en Allemagne. Voici un exemple caractéristique d'une telle vision : lorsque M. Barzel parle des sacrifices nécessaires pour l'unité allemande, il évoque l'effort financier à accomplir pour que les Etats africains ne reconnaissent pas la D.D.R. La République fédérale n'a pas à proprement parler d'ambition mondiale. Les autres pays ont assez eu à souffrir des ambitions allemandes pour ne pas s'en réjouir. En même temps cependant la divergence essentielle sur l'Europe naît de ce manque d'ambition, partagé pour des raisons diverses par l'Italie et les pays du Bénélux. En Europe, seules la Grande-Bretagne et la France cherchent à répondre à la difficile question : comment conserver une influence mondiale après avoir cessé d'être une grande puissance mondiale ? Dès le moment où le problème allemand n'est pas en cause, les dirigeants allemands, opposition comprise, ne chercheront pas à infléchir la politique américaine en Asie ou en Amérique Centrale. Les difficultés franco-allemandes au sein du Conseil atlantique viennent en grande partie de là. L'armement nucléaire de la France a pour but moins la sécurité que l'influence.

PROBLÈME ALLEMAND ET POLITIQUE VERS L'EST

La demande allemande de participer à l'élaboration de la stratégie nucléaire ne concerne que le « front européen ».

Cette demande — en grande partie provoquée par les propositions américaines pour une Force multilatérale — est une source de nouvelles difficultés et de nouvelles contradictions. Du côté français, un large accord semble exister pour dénier à la République fédérale le droit d'accéder aux responsabilités nucléaires (seule la fabrication d'armes atomiques sur le sol allemand est interdite par les accords de Paris) au nom de la détente, au nom aussi du risque que comporterait une diplomatie à base nucléaire en faveur de la réunification. Mais les partisans de la Force de frappe ne disent pas comment ils conçoivent une Europe indépendante égalitaire dans laquelle seule la France aurait un pouvoir de décision atomique et les adversaires de la force de frappe ne disent pas comment ils surmontent l'alternative : Europe sans armes atomiques, donc dans la mouvance américaine, ou Europe « atomique » avec participation allemande aux décisions stratégiques.

Du côté allemand, on reproche aux Français de passer par Moscou pour mieux assurer la diminution permanente de la République fédérale, c'est-à-dire la domination de la France sur l'Europe occidentale. Mais on ne répond guère à une autre question : comment l'accession à la responsabilité atomique favorise-t-elle la réunifica-

tion qui demeure officiellement le but prioritaire de la politique allemande ? Puisqu'on rejette les méthodes de pression, imagine-t-on qu'on progressera vers la solution du problème allemand en soulevant les plus vives inquiétudes dans les pays de l'Est, en rendant encore plus inacceptable pour les voisins orientaux de l'Allemagne une « libre disposition » des Allemands de la D.D.R. qui comporterait cette fois le risque d'une grande Allemagne puissance atomique et anticommuniste ?

Cette question commence à être posée avec insistance dans la République fédérale elle-même. Depuis plusieurs années déjà, la volonté de ne pas accepter l'idée d'une évolution des pays communistes n'était plus générale. Depuis quelques semaines, on assiste à une véritable réévaluation de la politique française dans son aspect « ouverture vers l'Est ». L'attitude de *Die Zeit* est caractéristique à cet égard. Le 3 Décembre, un éditorial de Mme Dönhoff s'intitulait : « Ostpolitik mit de Gaulle. Möglichkeiten zu gemeinsamen Kurs » (Politique orientale avec de Gaulle. Possibilités d'une orientation commune) et le 21 Janvier, un éditorial de Theo Sommer défendait le voyage du Général de Gaulle à Moscou et demandait en sous-titre : « Bonn demeure-t-il seul dans la forteresse de la guerre froide ? » Il rappelait que la politique de compréhension tant à l'égard de l'U.R.S.S. que de la Pologne ou de la Roumanie avait été préconisée par le président Kennedy à un moment où le général de Gaulle avait une attitude beaucoup plus dure : pour *Die Zeit* comme pour les dirigeants socialistes, comme pour M. Schröder l'amélioration des rapports avec un monde communiste moins rigide ne doit pas aller de pair avec un relâchement des liens entre partenaires atlantiques, ce qui n'est pas en conformité avec la politique du gouvernement français.

On arrive ici à ce qui nous paraît être l'élément essentiel de la situation actuelle. Une sorte de dégel commence à se produire dans les conceptions allemandes sur les rapports avec l'Europe de l'Est et, par conséquent, sur le problème allemand lui-même. Le mémorandum de l'Eglise évangélique, l'échange de lettres entre évêques polonais et allemands, l'interview de M. Gradl, au *Spiegel*, les articles de *Die Zeit* en sont autant de symptômes. Mais ce dégel — qui aboutit à des idées qui sont celles de la quasi-unanimité du milieu politique français — est ralenti par la crise européenne et par la profonde méfiance qu'inspire la politique globale du général de Gaulle.

Malgré les divergences profondes qui demeurent à propos des Etats-Unis et de la vocation de l'Europe, les virtualités d'une entente sans malentendus entre la République fédérale et la France sont peut-être plus grandes aujourd'hui qu'il y a cinq ou dix ans. Mais le climat a rarement été aussi mauvais. Heureusement, les liens innombrables qui se sont tissés depuis vingt ans entre Français et Allemands ne se trouvent pas rompus pour autant.

Alfred GROSSER.